



Association Communautaire d'Action et de Recherches Sociales

RAPPORT D'ACTIVITÉ PRÉVENTION SPÉCIALISÉE 2022

SOMMAIRE

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION ET DE L'ÉQUIPE DE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE.....	2
1.1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION	2
1.2. PRÉSENTATION DU SERVICE DE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE DE L'ACARS.....	2
1.3. PRÉSENTATION DE LA DEMARCHE QUALITE CONDUITE PAR L'ACARS.....	3
2. PRÉSENTATION GLOBALE DU SECTEUR D'INTERVENTION DU SERVICE DE PRÉVENTION	5
2.1 SPÉCIFICITÉS.....	6
2.2 ACTUALITÉ DU TERRITOIRE.....	6
2.3 PARTENARIAT	7
2.3.1 Les partenaires situés sur notre territoire d'intervention.....	7
2.3.2 Les partenaires extérieurs	8
3. ANALYSE DES PUBLICS RENCONTRÉS	9
3.1 PUBLICS PRIS EN CHARGE.....	9
3.1 PROBLÉMATIQUES PRINCIPALES	10
4. L'ÉCLAIRAGE QUALITATIF SUR LE TRAVAIL REALISÉ EN PRÉVENTION SPÉCIALISÉE	15
4.1 PRÉSENCE SOCIALE	15
4.2 ACCOMPAGNEMENTS ÉDUCATIFS INDIVIDUALISÉS.....	18
4.3 ACTIONS COLLECTIVES.....	18
4.3.1 Les sorties éducatives et événements.....	21
4.3.2 Les séjours éducatifs.....	22
4.3.3 Les projets.....	22
4.4 CHANTIERS ÉDUCATIFS.....	28
5. PERSPECTIVES 2023	29
5.1 ADAPTER NOTRE ACTION AU PLUS PRÈS DES BESOINS DU PUBLIC :	29
5.2 EXEMPLES DE PROJETS 2023 :	30

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION ET DE L'ÉQUIPE DE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

1.1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

L'A.C.A.R.S., association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, a été créée en juin 1976. Son siège se situe au 150 rue Antoine Durafour à Saint-Étienne.

L'association a pour but de promouvoir des initiatives et de gérer des établissements et des services en vue :

- D'établir une action sociale globale entre des groupes normalement intégrés dans leur environnement et des groupes marginalisés, jeunes ou adultes ;
- De concilier cette action sociale globale avec une action à visée thérapeutique.

L'A.C.A.R.S. est une association citoyenne dont l'objectif est de favoriser la reconnaissance de tous comme citoyens en s'appuyant sur des valeurs comme le respect, l'écoute, la tolérance, l'autonomie et la solidarité.

Être une association citoyenne, c'est avoir comme objectif clairement affiché de rendre les personnes accueillies davantage citoyennes, dans un processus qui les rend actrices de leur vie personnelle et sociale.

Cela commence par l'accueil de la personne, l'écoute attentive de sa parole et la prise en compte de celle-ci dans le respect des différences et des cultures.

Dans son souhait d'élargir et diversifier son intervention auprès des publics les plus précaires, son cadre d'intervention n'a cessé de se développer en fonction des besoins repérés.

Notre approche tient compte de ces deux dimensions :

- La singularité (chaque personne est unique) ;
- La sociabilité (chaque personne entretient des relations déterminantes, conscientes ou non, avec ce qui constitue son environnement social).

L'A.C.A.R.S. est constituée de services œuvrant dans le champ du secteur social, médico-social et de l'insertion professionnelle

1.2. PRÉSENTATION DU SERVICE DE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE DE L'ACARS

Le service de prévention spécialisée est composé d'une équipe de cinq travailleurs sociaux (4,5 ETP). Elle s'appuie sur des valeurs, des connaissances et des pratiques professionnelles liées au travail social.

La composition de l'équipe en 2022 :

Direction :

- Mme Nathalie CARROT, absente et remplacée par un comité de direction composé de :
- Sandrine VOLOZAN, co-directrice en charge de l'activité et la qualité des services
- Amandine LAFONT, co-directrice en charge des ressources humaines
- Patrick ROUABAH, co-directeur en charge des affaires financières

Responsable de services :

- M. Sébastien BOURETTE

Coordinateur :

- M. Mouhamadou KONÉ

Éducateurs(trices) spécialisé(e)s :

- Mme Audrey LHERMET
- Mme Djamila DEBBACHE (intervenant également sur le Dispositif de Réussite Éducative jusqu'à juillet 2022)
- M. Alexandre LE ROUVILLOIS
- M. Mohamed YAHYA (intervenant également sur le Dispositif de Réussite Éducative à partir de juillet 2022)

Stagiaire Éducatrice Spécialisée :

- Mme Rebecca PITIOT (de janvier à avril 2022)

Psychologues :

- Mme Priscilla MANIVIL (itinéraire clinique)
- Mme Alexandra DABROWSKI (analyse de la pratique professionnelle)

Le local du service de Prévention Spécialisée est installé depuis 2000 sur l'espace Pibarot, au 11 rue de l'apprentissage. C'est un lieu d'accueil, de permanences, de prises en charge, au carrefour des différents secteurs d'intervention. Sa situation géographique, la proximité d'espaces de loisirs, d'un Centre de Formation d'Apprentis, facilitent l'accès et le mouvement des jeunes.

Depuis juillet 2020, la responsabilité de la mise en œuvre de la compétence « prévention spécialisée » a été transférée du Conseil Départemental à Saint-Étienne Métropole qui finance à présent les services de prévention spécialisée du territoire. La prochaine signature (début 2023) d'une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens (CPOM) établira le cadre des relations entre le service de prévention spécialisée et Saint-Etienne Métropole, fixera les objectifs et nécessitera d'adapter les pratiques du service de prévention spécialisée de l'ACARS pour la réalisation de ses missions.

1.3. PRÉSENTATION DE LA DEMARCHE QUALITE CONDUITE PAR L'ACARS

L'ACARS a souhaité mener une démarche globale d'amélioration continue de la qualité. Une responsable qualité a ainsi été nommée en 2021 afin de conduire cette stratégie d'amélioration.

Le service de prévention spécialisée s'inscrit pleinement dans cette démarche avec un diagnostic et une actualisation du projet de service menés à partir de 2021. L'évaluation externe sera réalisée à partir de l'année 2023, elle permettra d'identifier les axes d'amélioration prioritaires.

Le Décret n° 2021-1476 du 12 novembre 2021 fixe les nouvelles modalités des évaluations « de la qualité des prestations délivrées selon une programmation pluriannuelle arrêtée par l'autorité ou, conjointement, les autorités ayant délivré l'autorisation et, le cas échéant, modifiées par les mêmes autorités, notamment pour tenir compte de changements intervenus dans la situation des établissements et services concernés ». « La première programmation pluriannuelle des évaluations prévue au premier alinéa de l'article D. 312-104 du code de l'action sociale et des familles qui suit la publication du présent décret est arrêtée au plus tard le 1er juillet 2022 par l'autorité ou, conjointement, les autorités ayant délivré l'autorisation et détermine le rythme des évaluations du 1er juillet 2023 au 31 décembre 2027 ».

Ce décret entraîne une disparition des évaluations internes au profit d'un renforcement de la démarche d'amélioration continue.

Cette réforme conduira à l'élaboration d'un référentiel national d'évaluation commun à tous les ESSMS, évaluation qui devra être conduite par un organisme externe.

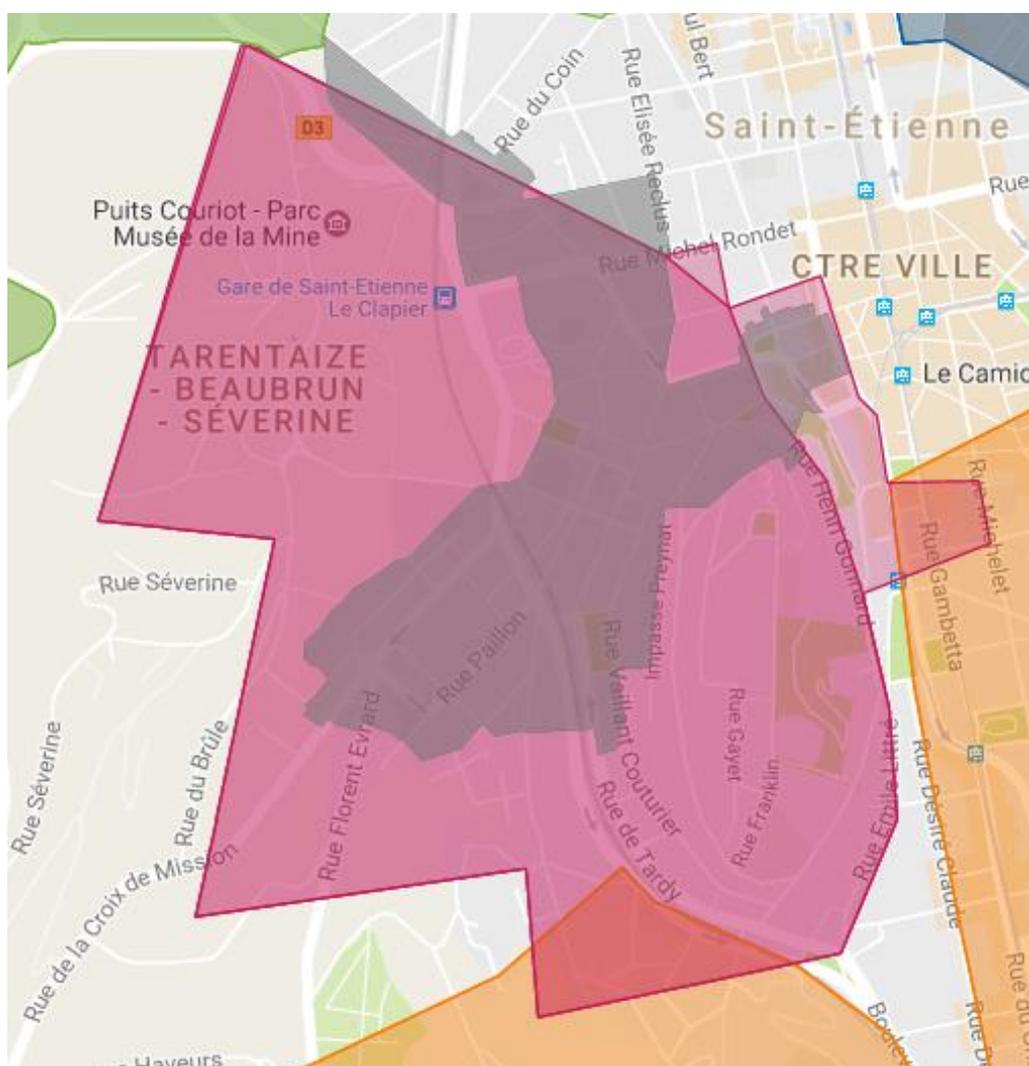
Depuis 2022 et sur la base de ces nouvelles obligations et du diagnostic réalisé en 2021, un travail de fond est mené sur le système documentaire de l'ACARS et donc du service de prévention spécialisée (les enregistrements, les procédures et modes opératoires, le manuel qualité).

2. PRÉSENTATION GLOBALE DU SECTEUR D'INTERVENTION DU SERVICE DE PRÉVENTION

Le territoire d'intervention du service de prévention spécialisée de l'ACARS est situé dans la zone centre-ouest de la ville de Saint-Étienne :

Tarentaize-Beaubrun-Couriot et Tardy

Plan du territoire d'intervention du service de prévention spécialisée de l'ACARS



Le quartier Tarentaize-Beaubrun–Couriot est limitrophe au quartier Jacquard au nord. Il est délimité à l'est par la rue Henri Gonnard, au sud par la rue Alfred Colombet et à l'ouest par la rue du Brûlé. Celui de Tardy est limitrophe au quartier de la Cotonne et à proximité du centre-ville (Place Albert Thomas) et de l'université.

Le territoire d'intervention du service de prévention spécialisée de l'ACARS s'étend vers le collège de secteur, Gambetta, vers lequel les éducateurs réalisent régulièrement du travail de rue sur le chemin des élèves habitant les quartiers d'intervention.

2.1 SPÉCIFICITÉS

Le quartier TBC (Tarentaize-Beaubrun-Couriot) est un quartier prioritaire politique de la ville, avec beaucoup de précarité et peu de mixité sociale. C'est également le Quartier Prioritaire le plus peuplé du département de la Loire avec 7771 habitants (source INSEE au 1er janvier 2018).

Le quartier de Tardy compte environ 3000 habitants. Il est en veille active (QVA) et présente une plus grande mixité sociale.

Le secteur du bas de Tardy, comprenant le boulevard Martin Bernard, l'espace Alfred Colombet et la rue Claude Lemarguet accueille néanmoins des jeunes et des familles avec des problématiques variées.

2.2 ACTUALITÉ DU TERRITOIRE

Le Quartier Tarentaize-Beaubrun-Couriot est un quartier prioritaire du renouvellement urbain. Il s'inscrit dans les grands projets ANRU 1 et 2 (convention du 14 Mars 2019). Ce quartier fait aujourd'hui l'objet d'une intervention publique partenariale sur l'habitat, les espaces publics et les équipements. L'objectif est d'améliorer la qualité de vie des habitants du quartier, en favorisant la mixité sociale, ainsi que des formes urbaines associant différents professionnels et artistes.

Nous observons sur notre territoire d'intervention la présence d'une population originaire des pays de l'Est (Bulgares, Albanais, Roms, Tchétchènes, Syriens...), sédentarisée ou non.

Régulièrement et depuis plusieurs années, des familles Roms, sans-abri, s'installent sous le tunnel situé à l'extrémité de l'allée des Clapeuses. Elles sont également présentes dans le parc Joseph Sanguedolce ainsi que sur le haut du parking de la maison de l'emploi.

La présence de jeunes migrants venus d'Afrique de l'Ouest est toujours observable. Ces jeunes Mineurs Non Accompagnés (MNA, pris en charge par le Conseil Départemental) nous sollicitent régulièrement dans la rue, dans nos locaux, lors des permanences éducatives ou spontanément. La plupart d'entre eux sont logés au PAX (résidence sociale) par le Département. Nous proposons à ces jeunes d'intégrer des projets, d'accéder aux loisirs, afin de leur permettre de rencontrer d'autres jeunes du quartier et ainsi favoriser la mixité sociale.

2.3 PARTENARIAT

Le tissu associatif du quartier est très dense et le service de prévention spécialisée travaille avec de nombreux partenaires implantés sur le territoire et en dehors.

2.3.1 Les partenaires situés sur notre territoire d'intervention

Le service de prévention spécialisée a poursuivi cette année la dynamique partenariale avec les structures et associations présentes dans le quartier.

Ainsi, nous sommes très régulièrement en lien avec **l'Amicale Laïque de Beaubrun**.

Cette dernière met à notre disposition des locaux pour accueillir certains événements organisés par notre service : restitutions de projets, réunions. Nous sommes partenaires de **l'Amicale Laïque de Beaubrun** pour certaines actions menées dans le quartier. Nous avons mené ensemble des projets d'animation dans le quartier, comme durant l'été 2022.

Le partenariat mené avec le **Centre social du Babet** se poursuit par le biais de rencontres avec son « secteur jeunes » vers lequel nous orientons des jeunes qui nous formulent des demandes d'accès aux loisirs, de pratique d'activités sportives, de création d'associations, de formation BAFA ou encore d'aide aux devoirs. Les travailleurs sociaux du service de prévention spécialisée de l'ACARS orientent les jeunes auprès des différents services que le Centre Social propose : relais emploi, permanences administratives /juridiques, colis alimentaires par le dispositif phœnix etc. Nous sommes dans une démarche de mutualisation pour certaines actions afin d'apporter de la complémentarité dans nos pratiques sur le territoire d'intervention.

La Mission Locale est un partenaire important de la prévention spécialisée vers laquelle nous accompagnons et orientons les jeunes rencontrant des problématiques d'insertion et de qualification professionnelle.

Nous avons rencontré le Responsable de secteur service Accueil Information Orientation et Accompagnement, qui nous a présenté leur offre de service. Nous échangeons sporadiquement avec certains conseillers, lors d'accompagnements physiques de jeunes et par téléphone.

Nous orientons et accompagnons également des jeunes vers le **CIO (Centre d'Information et d'Orientation)** qui leur apporte une aide concernant leur orientation scolaire.

Nous orientons ou accompagnons physiquement des jeunes en situation de décrochage scolaire vers l'**E2C (École de la Deuxième Chance)**.

Le médiateur emploi de Tarentaise-Beaubrun-Couriot constitue un relais important pour l'insertion professionnelle de notre public (démarches professionnelles ou recherches de stages).

La médiatrice santé constitue un relais pour certaines problématiques liées à l'accompagnement vers le soin (démarches administratives liées à la santé, liens avec les services de soins...).

Nous orientons régulièrement des jeunes vers **le Planning Familial**, en particulier des adolescentes, afin qu'ils puissent bénéficier d'un accompagnement lié aux questions de puberté, de sexualité, de contraception, ou encore d'identité sexuelle.

Nous sommes régulièrement en lien avec **le médiateur de La Médiathèque de Saint-Étienne** pour des orientations de certains jeunes vers des ateliers ou actions menés par la Médiathèque (ateliers « bouche à oreille », ateliers informatiques...).

L'espace info jeunes à la Comète constitue un lieu incontournable d'orientation pour les jeunes et la recherche d'emploi de jobs d'été.

L'École de l'Oralité, association qui utilise la musique comme outil de médiation, propose des projets de création artistique qui permettent aux participants de s'adonner à une pluralité de pratiques sonores, musicales et interculturelles.

Le **PAX** nous sollicite en orientant les jeunes MNA vers notre service avec l'objectif de les accompagner dans l'accès aux loisirs et de favoriser la mixité sociale à travers leur participation à des actions collectives.

Les médiateurs D'ALTM (Agence Lyon Tranquillité Médiation) interviennent sur le territoire ainsi que sur d'autres quartiers de la ville de Saint-Étienne et orientent des jeunes au service.

2.3.2 Les partenaires extérieurs

Nous rencontrons **les services de la Ville de Saint-Étienne** (cadre de vie, espaces verts, jeunesse et sport...) dans le cadre des projets menés sur le territoire et pour les chantiers éducatifs. Nous entretenons un lien étroit avec le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) avec lequel nous échangeons régulièrement sur l'ambiance générale du territoire d'intervention et qui finance la majorité des chantiers éducatifs réalisés par les jeunes chaque année.

Nous entretenons des échanges sur des situations éducatives communes, en rencontrant les travailleurs sociaux du **Service Social Départemental (SSD)** lors de réunions trimestrielles auxquelles nous associons l'Assistante de Service Social du collège Gambetta.

Le collège Gambetta (collège de secteur) est un partenaire incontournable du service de prévention spécialisée de l'ACARS. Ce partenariat se matérialise par un travail conjoint conduit avec l'Assistante de Service Social du collège. Au besoin, cette dernière peut nous solliciter afin d'évoquer les situations de certains jeunes en difficulté, et réciproquement.

Tout au long de l'année 2022, nous avons tenu des permanences au sein du collège qui nous ont permis d'entrer en relation avec des jeunes de notre territoire d'intervention. Nous rencontrons les Conseillers Principaux d'Éducation (CPE) afin d'échanger sur les situations de certains jeunes scolarisés à Gambetta.

Tremplin 42 - Structure d'insertion par l'activité économique dont nous sommes partenaire dans le cadre des chantiers éducatifs - salarie les jeunes encadrés durant ces chantiers, établit leurs contrats de travail et leurs bulletins de salaire. Elle constitue également un levier pour l'insertion professionnelle des jeunes accompagnés par le service de prévention spécialisée, par le biais de missions intérimaires.

Une psychologue d'**INTERFACE** (Dispositif d'accès aux soins de santé mentale, composé de psychologues et d'infirmiers avec une équipe mobile, qui dépend du CHU de Saint Etienne) est habituellement présente au service de prévention spécialisée sur les temps de permanences afin de faciliter l'accès aux soins des jeunes que nous accompagnons et de faire évoluer leur regard sur la fonction de psychologue.

Le service de prévention de l'ACARS travaille en partenariat avec le **Comité l'Union Française des Centres de Vacances et de loisirs (UFCV) de la Loire** sur divers projets européens et à l'international.

Le Dispositif de Réussite Éducative (DRE), avec lequel une convention d'objectifs et de moyens a été signée, permet la mise à disposition d'un(e) professionnel(le) du service de prévention spécialisée. Il/Elle intervient à mi-temps sur les territoires de TBC, mais aussi sur les territoires Crêt-de-Roc et Soleil, auprès d'un public âgé de 2 à 16 ans au travers d'accompagnements éducatifs individualisés et collectifs. Cela permet d'apporter une expertise du territoire TBC tout en facilitant le travail de relais avec le service de prévention spécialisée.

3. ANALYSE DES PUBLICS RENCONTRÉS

3.1 PUBLICS PRIS EN CHARGE

En 2022, les actions menées par le service de prévention auprès des jeunes âgés de 9 à 25 ans se poursuivent en lien avec les partenaires et les structures associatives du quartier.

Cette année, la file active est composée de **494 jeunes** connus du service de prévention spécialisée, dont 9 de moins de 9 ans et 58 de plus de 25 ans.

Sur les **427 jeunes « connus »** âgés de 9 à 25 ans, 67 % sont de sexe masculin et 33 % de sexe féminin.

En 2022, les 9/17ans représentent 60 % (comme en 2021), les 18/20 ans 26 % (23.5% en 2021) et les 21/25ans 14 % (16.5 % en 2021) de la file active.

Concernant les **149 jeunes « accompagnés »** âgés de 9/25 ans, 78 % sont scolarisés (contre 75 % en 2021). Il est à noter que parmi ces jeunes accompagnés, 59 sont des nouveaux jeunes (des jeunes non connus du service avant 2022).

Pour les moins de 16 ans, les interventions éducatives effectuées ont permis de créer un lien et de travailler le plus tôt possible avec ces enfants, pour certains livrés à eux-mêmes, désœuvrés, en situation d'échec scolaire et/ou pouvant manifester des conduites à risques.

Certains jeunes âgés de plus de 25 ans rencontrent encore des difficultés d'insertion sociale. Ils viennent nous solliciter pour des demandes d'aides ponctuelles. Nous les orientons vers les dispositifs de droit commun. L'équipe éducative conserve aussi un lien avec certains aînés. En effet, le travail réalisé avec eux les années antérieures, constitue un repère et donne la possibilité de faire connaître et créditer le service auprès d'autres jeunes du territoire si nécessaire.

Les problématiques présentées par les jeunes nous amènent à rencontrer leurs parents afin de les soutenir et de leur apporter un étayage éducatif.

3.1 PROBLÉMATIQUES PRINCIPALES

Elles ne sont pas le reflet de tout le travail engagé auprès de notre public. Les jeunes sont souvent confrontés à des difficultés multi causales. Les problématiques **principales** relevées pour chaque jeune accompagné, à partir desquelles nous avons orienté nos actions en 2022 sont les suivantes :

↳ **Socialisation/Écoute/Savoir-Être : (75 % des problématiques principales, 62% des problématiques rencontrées chez les jeunes)**

L'accès aux loisirs et à la culture constitue la demande principale des jeunes que nous accompagnons. Peu d'associations sportives sont présentes sur le quartier et il y a peu d'équipements sportifs (uniquement le gymnase de Beaubrun), ce qui oblige les jeunes à se déplacer sur d'autres territoires pour pouvoir accéder à une pratique sportive en club. Les freins qu'ils rencontrent peuvent expliquer un certain manque de demandes spontanées de leur part : difficultés à sortir du quartier, moyens financiers limités, mobilité...

Une autre problématique fréquemment observée par les travailleurs sociaux est celle liée aux comportements d'une certaine partie de notre public. Les notions de savoir-être, de vivre ensemble, de citoyenneté, de sociabilité et de cohésion de groupe sont ainsi toujours prises en compte dans le cadre de nos actions.

Le rapport filles/garçons peut s'avérer également difficile pour les jeunes. Ainsi, nous veillons toujours, dans nos accompagnements et projets, à inscrire la mixité au cœur de nos préoccupations. Nous nous efforçons à travers nos actions à faire se rencontrer des jeunes habitant le quartier depuis longtemps et les nouveaux arrivants, constitués d'une population très hétérogène.

Les jeunes peuvent s'inscrire dans des conduites à risques (consommation de stupéfiants, petits trafics, conduites addictives ...) qui parfois les amènent à commettre des actes délictueux de violence envers autrui, ou à se mettre en danger eux-mêmes. Écoute active, échanges, orientation

vers une démarche et les structures de soins constituent la majorité de nos réponses à ces problématiques qu'ils rencontrent.

D'autres jeunes présentent des problèmes de comportements, propres à l'adolescence, qui s'illustrent par une recherche constante des limites, et inconsciemment d'un cadre contenant et sécurisant. La confiance et le respect mutuel, lorsqu'ils s'établissent, sont les valeurs fondamentales qui nous permettent de mener avec eux un travail éducatif autour de ces questions adolescentes. Ceci peut s'illustrer par des accompagnements et entretiens individuels, l'apprentissage des règles de la vie sociétale, l'encadrement que nous apportons lors des chantiers éducatifs ou des actions collectives (rappel des précautions à prendre afin de respecter les gestes barrières, etc.).

Enfin, la violence qu'ils infligent, à eux-mêmes ou aux autres, s'explique parfois par des troubles psychiques, d'ordre psychiatrique et/ou résulte d'une absence de prise en charge adaptée. Nous tentons alors de les orienter vers des structures adaptées et des professionnels spécialisés dans ce type d'accompagnements.

Exemples d'actions : Accueil et écoute dans le cadre d'entretiens individuels éducatifs, actions collectives menées sur l'espace public pendant la période estivale, informations et échanges autour de la crise sanitaire et des inquiétudes qui en découlent, rappels des gestes barrières dans l'espace public ou lors d'accompagnements individuels ou d'actions collectives, veille au respect des règles dans le cadre des chantiers éducatifs, etc.

↳ L'Administratif/Financier : (8.7 % des problématiques principales, 9 % des problématiques rencontrées chez les jeunes)

Bon nombre de jeunes, voire quelques aînés, s'adressent à nous pour des démarches administratives. La barrière de la langue, l'incompréhension de certains mots, le manque d'informations ou de connaissance des services publics compétents, la difficulté d'appréhension de certaines formalités administratives, semblent être les raisons majeures qui les amènent à nous solliciter.

Notre travail consiste à informer notre public sur les dispositifs existants et à les orienter auprès des services compétents.

Là encore, les permanences administratives et juridiques proposées par le centre social le Babet ou l'Amicale Laïque de Beaubrun constituent un appui indispensable dans la résolution de ces difficultés d'accès aux droits.

De nombreux jeunes, en attente de formation ou en recherche d'emploi, se retrouvent sans revenus et éprouvent des difficultés financières importantes.

La Garantie Jeunes, remplacée par le contrat engagement jeunes (CEJ), proposée par la Mission Locale, peut alors être un dispositif leur permettant de disposer d'un revenu minimum et régulier pendant un temps donné, tout en travaillant la construction de leur projet professionnel.

Nous sommes régulièrement amenés, pour certains jeunes, à formuler une demande au FAJD (Fonds d'Aide pour les Jeunes en Difficultés) afin qu'ils puissent bénéficier d'une aide financière si le dossier est approuvé par la commission.

Exemples d'actions : proposition de chantiers éducatifs, demande au Fonds d'Aide aux Jeunes en Difficulté (FAJD), orientation/accompagnement des jeunes vers les services concernés, ou les structures du quartier assurant des permanences administratives adaptées à leurs besoins, etc.

↳ **Insertion professionnelle : (4.7 % des problématiques principales, 9 % des problématiques rencontrées chez les jeunes)**

Nous constatons chez les jeunes de réelles difficultés face à leur insertion professionnelle.

Au-delà de 16 ans, un certain nombre de jeunes sortis du système scolaire ne possèdent ni diplôme ni qualification. Souvent très marqués par leur échec scolaire, ils ont beaucoup de difficultés à envisager un parcours de formation, à construire un projet professionnel ou encore à se tourner vers les structures de droit commun (Pôle Emploi, Mission Locale...).

Les possibilités d'intégration dans le monde du travail sont alors limitées, d'autant plus qu'en accepter les règles, les horaires, faire preuve d'un investissement constant et tolérer une certaine autorité, constituent pour certains de réelles difficultés. Trouver une entreprise pour un apprentissage leur est très difficile pour les mêmes raisons.

Nous les sentons parfois démunis dans ces recherches, conséquence d'un manque d'information, d'autonomie, de réseau relationnel, voire d'esprit d'initiative dans la prospection d'entreprises auprès desquelles ils pourraient effectuer leur apprentissage ou leur recherche d'emploi.

Dans le but de rédiger ultérieurement leurs CV aux endroits dédiés (espace Cyber Base, Pôle Emploi, médiateur emploi du Centre Social, Mission Locale, Espace Info Jeune à la Comète ...), nous aidons les jeunes à retracer leurs expériences, leurs parcours, valoriser les projets, les actions ou les chantiers éducatifs qu'ils ont pu réaliser avec le service de prévention spécialisée. Nous les orientons ensuite vers ces structures (de droit commun) afin qu'ils puissent finaliser leurs démarches. **Les chantiers éducatifs sont un outil indispensable** pour remobiliser ces jeunes non scolarisés, les maintenir dans une dynamique de travail et de responsabilité en attendant un stage, une formation ou un travail.

Exemples d'actions : Accompagnement lors des chantiers éducatifs, préparation ou participation aux entretiens à la Mission Locale avec le jeune, orientation vers les structures de droit commun : Mission Locale, FACE Loire, Pôle emploi, MIFE, orientation vers le médiateur emploi du quartier, CREPI, agences d'intérim, lettres de recommandation si l'observation réalisée au cours des chantiers nous le permet, remobilisation, sollicitations auprès de notre réseau partenarial, etc.

↳ **La Santé : (4.7 % des problématiques principales, 6 % des problématiques rencontrées chez les jeunes)**

Plusieurs jeunes accompagnés présentent comme problématique principale la santé : souffrance physique ou psychique, troubles psychiatriques, prise en compte des situations de handicap, consommation et dépendance à des produits psychotropes...

Ils peuvent éprouver des difficultés pour accéder aux soins : absence de couverture santé, représentations et réticences concernant le soin psychologique, repli sur soi, méconnaissance des dispositifs existants... De plus, les jeunes sont confrontés au manque de praticiens, qui régulièrement refusent la prise en charge de nouveaux patients (notion de désert médical).

Fréquemment, nous échangeons avec les jeunes autour des conduites addictives. La consommation de stupéfiants et/ou de boissons alcoolisées peut parfois, pour certains, être banalisée. Si notre mission principale consiste à les orienter auprès des services spécialisés, certains jeunes restent réfractaires à l'idée de s'y rendre - voire n'en perçoivent pas l'intérêt -, ne s'estimant pas dans une situation de dépendance. C'est alors que la confiance tissée au fil du temps, entre ces jeunes et nous, nous permet d'aborder avec eux ce sujet sensible.

La présence de la médiatrice santé dans le quartier permet de faciliter l'accès aux soins des jeunes et plus largement de l'ensemble des habitants du quartier.

Exemples d'actions : accompagnements aux rendez-vous médicaux, accompagnement et orientation des jeunes vers les services compétents (Permanence d'Accès aux Soins de Santé, Interface et service psychiatrique de l'hôpital Nord, centre Rimbaud, Maison Loire Autonomie, Médiatrice santé, LIFT, Centre International D'Ostéopathie, Maison des Ados...).

↳ **La Scolarité : (4.7 % des problématiques principales, 6% des problématiques rencontrées chez les jeunes)**

Le service de prévention intervient fréquemment sur la thématique de la scolarité. Comme évoqué précédemment, nous sommes en lien avec le service social et les CPE du collège de secteur (Gambetta), qui nous sollicitent régulièrement pour échanger sur certaines situations ou pour orienter des jeunes vers notre service.

Les plus de 16 ans s'interrogent parfois sur leur orientation, et peuvent dès lors se retrouver en situation de décrochage scolaire. Par ailleurs, certains d'entre eux font le choix délibéré de quitter l'école, lorsqu'ils n'ont plus l'obligation d'être scolarisés.

Nous sommes présents aux réunions COS décrocheurs (comité opérationnel de suivi) organisées par le CIO Couriot (Centre d'Information et d'Orientation) et destinées à repérer et prendre en charge les jeunes en décrochage scolaire, en vue de leur rescolarisation pour une insertion professionnelle et sociale durable, en lien avec la MLDS (Mission de lutte contre le décrochage scolaire).

Enfin, comme pour leur insertion professionnelle, les jeunes rencontrent de réelles difficultés dans leurs recherches de stage, tous niveaux et toutes filières confondus. Ne disposant pas d'un réseau relationnel pouvant les aider dans ces recherches, les jeunes nous interpellent régulièrement à ce sujet.

La présence du médiateur emploi dans le quartier constitue une plus-value indispensable pour faciliter l'insertion professionnelle des jeunes et plus largement de l'ensemble des habitants du quartier.

Malgré le fait que plusieurs structures du quartier proposent de l'aide aux devoirs, la demande ne peut être pleinement satisfaite. Les besoins du territoire en termes de soutien scolaire demeurent importants. Afin de répondre à ce besoin, nous nous sommes associés à l'Amicale Laïque Beaubrun et le club de Basket ASMB (Association Sportive Magic Basket) afin de proposer à partir de fin 2022 des temps d'aide aux devoirs avec la participation de bénévoles.

Exemples d'actions : Accueil, écoute et échanges, recherches de stage, accompagnement ou orientation vers le CIO Couriot, vers la MLDS, l'école de la 2^{ème} chance, conduite de projets en lien avec la scolarité...

La Justice : (1.3 % des problématiques principales, 3 % des problématiques rencontrées chez les jeunes)

Quelques jeunes sont confrontés à la loi (amendes, suivi judiciaire, incarcération...). Les chantiers éducatifs permettent à certains de s'acquitter de leur amende, tout en nous offrant la possibilité de mener un travail éducatif approfondi avec eux. Nous sommes également sollicités par des familles de jeunes qui sont en détention pour des demandes d'attestation sur des actions menées par le service de prévention (participation à des chantiers éducatifs, accompagnements réalisés lors d'actions collectives).

Des éducateurs de la protection judiciaire de la jeunesse nous sollicitent au sujet des jeunes habitant notre secteur d'intervention, nous travaillons sur cette collaboration qui constitue un relais important dans l'insertion sociale du jeune.

Exemples d'actions : Accueil, écoute, soutien administratif, travail sur le respect des règles, la réparation et la responsabilité individuelle, travail avec la famille du jeune, les éducateurs de PJJ, l'accompagnement d'une plaignante dans ses démarches, etc.

Le Logement (0.7 % des problématiques principales, 1 % des problématiques rencontrées chez les jeunes)

Cette année, nous avons travaillé cette problématique avec plusieurs jeunes qui nous ont sollicités pour différentes demandes d'accès au logement (de l'hébergement d'urgence au logement plus stable). Nous accompagnons ces jeunes et leurs familles à la recherche d'un logement adapté en les mettant en lien avec les structures compétentes. Dans d'autres cas, la situation familiale étant

complexe avec peu d'espace d'épanouissement, nous travaillons avec ces jeunes sur l'aménagement d'un premier appartement (besoin d'autonomie).

Exemples d'actions : orientation vers les bailleurs sociaux, aide à la rédaction de demande de logement social, orientation vers les Assistantes Sociales du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), recherche de solutions pour les jeunes sans hébergement (appel du SIAO/115), accompagnements physiques à l'Asile de nuit, etc.

↳ *La problématique familiale : (0 % des problématiques principales, et 3 % des problématiques rencontrées chez les jeunes)*

Par le biais de nos accompagnements, nous sommes amenés à repérer et traiter des fragilités au sein de certaines familles (place du jeune, conflits et violence, phénomènes d'emprises, lien parent(s)-enfant, inquiétudes quant aux addictions...). Sur cette thématique, nous accompagnons les jeunes mais aussi certains parents qui peuvent rencontrer des difficultés dans leur fonction parentale.

Le service de prévention se réunit, une fois par trimestre, avec les travailleurs sociaux du SSD (Service Social Départemental) et les ASS (Assistantes de Service Social) du collège de secteur. Ces rencontres permettent une complémentarité dans l'accompagnement, grâce à la mutualisation de nos compétences. Certaines situations peuvent aussi nous amener à échanger de manière plus régulière.

Exemples d'actions : Orientation vers les services sociaux du Département, accueils des parents afin d'étayer leur fonction parentale (parfois, nous nous rendons au domicile des familles), échanges ponctuels avec les éducateurs du service AEMO (Accompagnement Éducatif en Milieu Ouvert), etc.

4. L'ÉCLAIRAGE QUALITATIF SUR LE TRAVAIL RÉALISÉ EN PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

Le travail réalisé en prévention spécialisée est varié : présence sociale, accompagnements individuels, actions collectives, etc. Une adaptation du travail et des interventions a été nécessaire du fait des conditions sanitaires et de la nécessité de respecter les gestes barrières. Nous présenterons ces changements pour chaque type d'intervention.

4.1 PRÉSENCE SOCIALE

Comme en 2020 et en 2021, Saint-Étienne Métropole a souhaité mettre en place un dispositif exceptionnel afin de répondre aux enjeux de l'été avec la préoccupation d'une présence sociale auprès des jeunes, pour éviter le désœuvrement et la marginalisation. Ce dispositif, déployé sur la période de juillet et août 2022, a eu pour objectif une présence renforcée dans les quartiers, notamment en soirée, pour réaliser un travail de médiation, favoriser la reprise des liens avec certains jeunes, et mettre en place des activités à la journée ainsi que des chantiers éducatifs. Dans ce cadre, le service de prévention spécialisée de l'ACARS, comme les autres services de prévention spécialisée de la Métropole Stéphanoise, a mis en place un programme d'actions exceptionnel soutenu financièrement par Saint-Étienne Métropole.

Ce budget, entièrement dédié aux activités pour l'ACARS, a permis de multiplier les actions collectives et les sorties éducatives.

Cette situation particulière a amené une nouvelle fois le service de prévention spécialisée à ajuster son fonctionnement. Cet été, la présence des éducateurs spécialisés a été continuée, afin de répondre aux besoins des jeunes habitants de notre territoire d'intervention. Ces ajustements ont permis d'assurer une présence sociale à TBC et Tardy durant tout l'été, malgré les fermetures des structures de loisirs.

Travail de rue :

La pratique du travail de rue est un axe essentiel et incontournable en prévention spécialisée. Elle nous permet « *d'aller vers* », de rencontrer les jeunes dans des espaces variés, d'être proches physiquement et de créer des liens au sein de leur environnement. Ce travail de proximité nous permet d'obtenir un regard global sur l'ambiance du quartier.

Nous exerçons notre mission dans le cadre de la **libre adhésion** et du **respect de l'anonymat**. Dès lors, les jeunes que nous rencontrons dans la rue ne se trouvent pas dans l'obligation de nous parler ou de nous révéler leur identité.

Le travail de rue nous permet d'être identifiés, repérés, connus et reconnus par les jeunes et leurs familles et les autres habitants du quartier.

Cette démarche de rencontre à partir du travail de rue, nous permet d'être dans une posture d'observation active de l'environnement. Certains jeunes ne nous connaissent pas et il est important de leur expliquer et leur rappeler la raison de notre présence ainsi que l'objectif de nos missions.

Cette observation des jeunes, des dynamiques de groupes ou encore de l'environnement, nous permet d'identifier les besoins sur le territoire. Cela contribue également à l'élaboration du diagnostic de territoire, notamment dans le cadre des projets menés en lien avec la Ville concernant l'aménagement des espaces.

En outre, ce travail de rue permet aussi d'établir une relation de confiance dans la durée, condition nécessaire à la réalisation de nos accompagnements éducatifs.

Enfin, cette présence de rue nous permet de mobiliser des jeunes et des habitants lors d'événements organisés sur le quartier, et ainsi entretenir une dynamique de territoire.

→ Rythme du travail de rue :

- Lundi : de 18h à 20h sur Beaubrun/Tarentaize ;
- Mardi de 10h à 13h aux abords du collège Gambetta ;
- Mardi de 18h à 20h sur Tardy/Raspail ;
- Mercredi de 14h à 16h sur l'ensemble des parcs du secteur ;
- Mercredi de 18h à 20h sur Beaubrun/Tarentaize ;
- Vendredi de 18h à 20h sur Tardy/Raspail et Sémard ;
- Un samedi de 10h à 13h tous les 15 jours sur l'ensemble du secteur.
- Travail de rue ou animation dans le quartier chaque vendredi jusqu'à 22h durant les mois de juillet et d'août.

Les travailleurs sociaux du service interviennent en binôme, 6 à 7 fois par semaine, sur des secteurs et des temps préalablement réfléchis.

Le travail de rue aux abords du collège Gambetta les mardis matin, notamment autour de la place Waldeck Rousseau, du parking des Ursules, de la rue Michelet nous permet de rencontrer les collégiens, de nous présenter pour ceux qui ne nous connaissent pas, de les orienter sur les permanences éducatives menées au service, mais aussi d'apporter une présence sécurisante à la sortie des cours et sur le trajet entre l'école et leur domicile.

Les mercredis après-midi et les samedis matin, nous nous rendons régulièrement dans les structures du quartier (médiathèque, centre social « le Babet ») afin d'échanger avec les jeunes qui fréquentent ces espaces.

↳ **Permanences éducatives :**

Les permanences éducatives sont des temps formalisés pendant lesquels les jeunes sont accueillis par les travailleurs sociaux du service de prévention spécialisée, et durant lesquels ils peuvent exprimer leurs demandes. Elles ont lieu au local, situé 11 rue de l'apprentissage, aux jours et heures suivants :

- Les mardis de 9h à 12h pour les jeunes non-scolaires ;
- Les mercredis de 14h à 17h pour les jeunes scolaires.

Au cours de ces temps, les jeunes sont accueillis de manière collective, ou peuvent être reçus en entretien individuel en fonction des besoins exprimés ou perçus par les travailleurs sociaux.

Par ailleurs, la configuration et l'aménagement des locaux nous permettent d'accueillir chaque jeune de manière réfléchie et adaptée à sa situation.

↳ **Accueils spontanés :**

Ces accueils sur des temps non formalisés se déroulent dans les locaux du service de prévention spécialisée, en dehors des permanences éducatives.

Ils offrent la possibilité aux jeunes d'être reçus par un travailleur social. Cette pratique d'écoute nous permet : d'orienter le jeune sur un temps de permanence éducative, de répondre d'une façon ponctuelle ou encore d'envisager une démarche d'accompagnement.

Accueillir les jeunes de manière spontanée permet d'apaiser les tensions, dans des situations plus ou moins urgentes, que ce soit de manière individuelle ou collective.

Certains parents ou représentants légaux sollicitent le service au cours des accueils spontanés. Nous les recevons en entretien et les orientons en fonction des besoins et demandes exprimés.

Un accompagnement peut alors être mis en place, en rapport aux difficultés rencontrées par le jeune et/ou ses parents.

Par ailleurs, nous rencontrons ou contactons systématiquement les parents des jeunes mineurs (et parfois majeurs) dans le cadre de la préparation des sorties et des séjours.

4.2 ACCOMPAGNEMENTS ÉDUCATIFS INDIVIDUALISÉS

Les accompagnements éducatifs individualisés peuvent se dérouler sur une durée plus ou moins longue. Il peut s'agir d'accompagnements physiques auprès d'un ou plusieurs partenaires, en lien avec une ou plusieurs problématiques du jeune. Ces accompagnements se font à la demande du jeune ou sont proposés par les éducateurs du service.

Ces temps d'accompagnements individuels nous permettent d'observer le comportement du jeune, de pouvoir proposer une orientation vers les services adaptés et compétents, après avoir dressé un diagnostic de sa situation.

Lorsque plusieurs problématiques sont présentes, les éducateurs du service proposent au jeune un projet personnalisé.

L'éducateur permet au jeune de se rendre compte de sa situation afin de prioriser les actions à mener. Cette démarche d'accompagnement peut le rassurer et lui permettre d'identifier, reconnaître et parfois accepter ses différents problèmes.

Pour certaines situations inquiétantes, en lien avec les services du département, nous pouvons être amenés à adresser des fiches de recueil d'information préoccupante auprès de la CDPP (cellule départementale de la protection des personnes).

Pour d'autres jeunes, nous les accompagnons dans des démarches administratives, recherches d'un lieu de stage ou d'apprentissage, préparation à la rédaction d'un CV, lettre de motivation, liens avec les employeurs.

Exemples de lieux d'accompagnements : Mission Locale, structures de soins, MLDS, CIO, École de la Deuxième Chance etc.

4.3 ACTIONS COLLECTIVES

En 2022, les actions collectives du service de prévention spécialisée (projets, chantiers et sorties/événements) représentent **392 participations de jeunes** : 139 filles et 253 garçons (certains jeunes ont pu participer à plusieurs actions).

Ces interventions se déclinent sous différentes formes :

- **5 projets** qui ont mobilisé 92 jeunes.
- **18 sorties** auxquelles ont pris part 107 jeunes
- **3 séjours** auxquels ont pris part 20 jeunes
- **14 événements et animations** auxquels ont pris part 45 jeunes.
- **1409,5 heures** de chantiers éducatifs réalisées pour 54 jeunes.



En été et en plus de nos interventions habituelles, nous avons organisé une soirée d'animation par semaine (jusqu'à 22h). Notre volonté était de proposer des activités sur l'espace public (cf. tableau ci-dessous) afin d'assurer un temps de présence éducative différent du travail de rue que nous menons.

Ces soirées animées se sont déroulées dans les parcs et espaces de notre territoire d'intervention Elles réunissaient

parfois un nombre très important de jeunes, mais aussi des enfants et leurs parents.

La période estivale fut également l'occasion d'associer les jeunes du quartier à des manifestation organisées sur le territoire par nos partenaires. Nous avons par exemple collaboré à différents temps d'animation avec l'Amicale Laïque Beaubrun.



Date	Thème des événements	Lieu
17 et 18 juin	Cuisson de quartier : journée du pain à destination des habitants en partenariat avec l'amicale laïque Beaubrun	Espace Pibarot
22 et 29 juin	Invente ton espace idéal : ateliers de création pour concevoir et construire du mobilier urbain partenariat avec l'amicale laïque Beaubrun	Espace Pibarot
25 juin	Journée espagnole : Fiesta des rues organisée par le centre social Le Babet et soirée Paëlla organisée par la Casa de España	Parc Jean Ferrat
1er juillet	Soirée pétanque	Tardy Espace Alfred Colombet
6 et 13 juillet	Créateur de visuel : ateliers de conception de signalétique en partenariat avec l'amicale laïque Beaubrun	Espace Pibarot

8 juillet	"on fête les vacances" : scène ouverte et repas participatif, soirée musicale en partenariat avec l'amicale laïque Beaubrun et l'école de l'oralité	Espace Pibarot
12 juillet	Participation à la journée "sport addict" organisée par la ville de Saint Etienne et portée par le centre social Le Babet	Jacquard
15 juillet	Soirée d'animation jeux	Tardy Espace Alfred Colombet
19 juillet	Ciné plein air, manifestation organisée par la médiathèque de Saint Etienne	Parc Jean Ferrat
22 juillet	Organisation d'un tournoi de football dans le quartier	Tardy Espace Alfred Colombet
29 juillet	Soirée Barbecue	Espace Pibarot
26 août	Journée d'animation dédiée à la pratique des échecs	Espace Pibarot
14 décembre	Journée Prox Raid aventure organisée par la ville de Saint Etienne dans le but de favoriser les échanges entre les jeunes de quartier et la police	Gymnase de La Rivière
29 décembre	Tournoi de football inter services de prévention spécialisée avec les associations de prévention spécialisée intervenant à Saint Etienne Métropole	Urban Soccer stade Geoffroy Guichard

4.3.1 Les sorties éducatives et événements

Les sorties favorisent l'ouverture vers la culture, le sport ou les loisirs. Elles ont pour objectif de créer des liens et de la cohésion entre les jeunes, de favoriser leur participation à la vie du quartier, notamment dans le cadre des projets. Elles permettent également aux éducateurs de mener un travail d'observation afin de repérer d'éventuelles problématiques individuelles, de créer ou consolider le lien qui unit les travailleurs sociaux et les jeunes.



Le service de prévention spécialisée a mis en place des actions adaptées et est resté ouvert durant toute la période estivale, afin d'assurer une présence institutionnelle et éducative dans le quartier.

Ceci a notamment permis de pallier la fermeture estivale des structures d'animations et de loisirs. 18 sorties ont été réalisées tout au long de l'année. 107 jeunes ont été mobilisés à travers des activités culturelles, sportives ou liées à la nature et au bien-être. Certains jeunes ont pu participer à plusieurs sorties durant l'été.



Date	Thèmes des sorties	Nombre de jeunes
22 février	Sortie Escape Game	8
19 avril	Sortie Paintball	7
21 avril	Sortie soccer	8
22 avril	Sortie Laser Game	6
26 avril	Sortie au musée des illusions de Lyon	6
28 avril	Sortie à la biennale du Design	6
22 juin	Sortie au musée d'art moderne	5
28 juin	Sortie au restaurant Indien	5

18 juillet	Sortie au centre équestre d'Eculieu	6
26 juillet	Sortie baignade et Paddle	6
28 juillet	Sortie à la passerelle Himalayenne des gorges du Lignon	7
2 août	Sortie promenade au barrage du gouffre d'enfer	4
9 août	Sortie dans le Pilat marche et cueillette de myrtilles	4
23 août	Sortie Karting	7
25 août	Sortie Karting	7
25 août	Sortie au musée de la Mine	4
4 novembre	Sortie au bowling	5
3 décembre	Sortie au restaurant japonais	6

4.3.2 Les séjours éducatifs

Les séjours permettent aux jeunes de découvrir d'autres environnements, d'autres lieux qu'ils ne connaissent pas ou peu. Ils ont pour objectifs de créer de la cohésion dans les groupes de jeunes, de valoriser un parcours dans le cadre d'un projet.

Ils permettent d'ouvrir les jeunes à d'autres réalités culturelles, de partager le quotidien avec leurs camarades et les travailleurs sociaux.



En 2022 nous avons accompagné 20 jeunes lors de trois séjours éducatifs :

- Séjour en Ardèche les 7 et 8 juillet,
- Séjour au festival d'Avignon les 18 et 19 juillet,
- Séjour à Milan en Italie du 23 au 30 octobre.

4.3.3 Les projets

Les projets émanent soit d'une demande des jeunes, soit d'une volonté des travailleurs sociaux du service de prévention spécialisée de répondre à des problématiques identifiées chez les jeunes. Ils constituent un support éducatif permettant aux travailleurs sociaux d'établir une relation dans la durée avec les jeunes impliqués. Ils reposent sur des financements spécifiques qui font l'objet de demandes particulières et s'appuient parfois sur des projets ou actions menées par nos partenaires.

Grace à ces différents projets menés tout au long de l'année, les travailleurs sociaux favorisent l'engagement citoyen des jeunes accompagnés. Ils permettent de favoriser l'accès aux loisirs et à la culture de notre public

↳ Le projet « culturel et artistique »

▪ *Origines du projet :*

Les travailleurs sociaux du service de prévention spécialisée de l'ACARS font le constat que beaucoup de jeunes des quartiers Tarentaise Beaubrun Couriot et Tardy rencontrent des difficultés d'accès à la culture. Ils n'ont pas forcément connaissance de tout ce qui existe sur le territoire en matière de culture et notamment en termes de pratique et d'expression artistique.

Il s'agit donc de proposer plusieurs thématiques **d'ateliers de création artistique** qu'ils n'ont jamais eu l'occasion d'aborder et d'essayer. Chaque thématique se déroule sous forme de quelques ateliers, animés par des professionnels des disciplines concernées.



▪ *Objectifs du projet :*

- Découvrir d'autres techniques et modes d'expression artistiques et culturelles. Faire découvrir une autre culture.
- Valoriser les bienfaits de l'art et la culture sur le bien-être à travers les outils de médiation culturelle.
- Mettre en valeur le projet et l'implication des jeunes à travers la présentation de leurs travaux lors de différents événements.
- Faire naître une identité de groupe en travaillant sur la cohésion du groupe : (Sorties et séjour éducatifs proposés aux jeunes impliqués dans ce projet).

▪ *Actions réalisées en 2022 :*

- Deuxième session de 6 **ateliers céramique** (à la suite d'une première session qui a eu lieu en 2021) avec Florence BRUYAS, céramiste.
- Réalisation avec Vincent RUBIN de l'association la Louce d'**ateliers Photographie**, production d'un ouvrage photographique à l'issue des ateliers et exposition des clichés à la Comète.
- Réalisation d'**ateliers Bande Dessinée** avec Sarah BARON, illustratrice, avec la réalisation d'une œuvre commune.
- Nouvelle réalisation de **4 ateliers RAP** (à la suite d'une première session ayant eu lieu en 2021 avec un autre artiste), avec RLM un rappeur stéphanois : écriture des textes, création de la musique et enregistrement en studio.



↳ Le projet « ciné-débat »

▪ *Origines du projet :*

Ce projet a pour objectif de permettre à des jeunes du quartier Beaubrun-Tarentaize-Couriot d'acquérir des connaissances à travers les ciné-débats (films et interventions de partenaires experts). Le recours au support cinématographique a pour but de permettre à ces jeunes de s'exprimer et de mener une réflexion sur les sujets qui les concernent et qui les intéressent avec l'appui de professionnels experts des thématiques abordées.



La deuxième étape du projet consistera en la réalisation d'un spot de sensibilisation (film court) portant sur une thématique choisie par l'ensemble des participants aux différentes séances de ciné-débat.

▪ *Objectifs du projet :*

- Construire 5 séances/diffusions de films sur-mesure, en fonction des thèmes qui suscitent l'intérêt du public visé par cette action. Sélectionner un support cinématographique approprié à la thématique choisie en concertation avec les intervenants sur le projet.
- Permettre aux jeunes d'échanger en petit groupe avec des intervenants experts des thèmes abordés, susciter le dialogue citoyen.
- Favoriser le « aller-vers » les différents intervenants identifiés lors des ciné-débats.
- Développer la culture cinématographique.
- Permettre un éclairage sur les thématiques des films choisis par la participation de partenaires experts des thèmes abordés,
- Organiser des débats, faciliter la prise de parole des jeunes à l'issue des diffusions de films avec l'appui des intervenants spécialistes des sujets choisis (modérateur et synthèse des échanges)
- Impliquer un groupe de jeunes dans la réalisation d'un « Spot de sensibilisation » ayant vocation à synthétiser l'ensemble des thématiques abordées lors des 5 séances ciné-débat
- Diffuser ce spot de sensibilisation au grand public, participation du groupe de jeunes mobilisés aux échanges découlant de cette diffusion.

▪ *Actions réalisées en 2022 :*

- Organisation de cinq séances de ciné débat sur les thèmes suivants (à la suite d'une 1ère séance le 22/10/2021 en partenariat avec l'association Zoomacom traitant du thème du harcèlement numérique) :
 - La sexualité avec le Planning familial,
 - Les addictions avec Rimbaud,

- Les fakes news avec Zoomacom
- La prévention de la radicalisation avec l'ANEF
- Les théories du complot et les fakes news avec la ligue de l'enseignement.
- Réalisation collective d'un film sur le thème des fake news avec la société AUUNA.

- *Perspectives 2023 :*

Finalisation du film réalisé avec AUUNA (post-production, date à définir) et sortie au festival du court-métrage de Clermont-Ferrand le 28 janvier 2023.

↳ Le projet « Médiation culturelle et solidarité »

Dans la crise que nous traversons, il nous semble essentiel d'aider les jeunes à découvrir d'autres cultures, à s'engager dans des actions solidaires et à contribuer au développement de la citoyenneté.



- *Origines du projet :*

Pour répondre à cet enjeu, le comité UFCV de la Loire (Union des fédérations des centres sociaux de la Loire) en lien avec le service de prévention de l'ACARS et l'Ecole de l'Oralité ont envisagé de mener ensemble une expérimentation en accompagnant les structures dans la mise en lien de partenaires.

- *Objectifs du projet :*

- Participer à un réseau sur la solidarité sur le territoire
- Partager notre expérience dans la solidarité avec d'autres structures
- Mobiliser un groupe de jeunes sur la citoyenneté et l'Europe
- Élaborer un projet en partenariat avec une structure de loisirs de l'agglomération stéphanoise, un partenariat européen et un partenariat international

- *Actions réalisées en 2022 :*

Le projet de médiation culturelle et de solidarité se déroule en trois phases :

- La 1ère phase locale :

Elle a consisté à favoriser la rencontre entre jeunes accompagnés par le centre de loisirs de la périphérie stéphanoise et des jeunes du service de prévention spécialisée de l'ACARS.

Le groupe a rencontré à plusieurs reprises des jeunes issus de ces structures de loisirs en zone péri-urbaine.



- La 2ème phase européenne :

Les jeunes accompagnés par l'ACARS et les structures de loisirs de la périphérie stéphanoise ont effectué un séjour d'une semaine à Milan en octobre, durant lequel ils ont travaillé sur la thématique du développement durable.

- La 3ème phase internationale - *Perspectives 2023* :

Ce parcours européen entre jeunes se poursuivra en 2023 par une action de solidarité internationale au-delà des frontières européennes avec un groupe de jeunes Sénégalais avec qui des liens de partenariat solides ont déjà été établis. Les jeunes préparent un séjour à MBOUR au Sénégal qui aura lieu du 5 au 18 février 2023, encadré par deux éducateurs du service de prévention spécialisée de l'ACARS.

↳ Le projet « initiation à la pratique des échecs »

- *Origines du projet :*

Durant notre travail de rue, nous avons été surpris de voir certains jeunes s'initier et improviser des parties d'échecs sur l'espace public (ex. jardin Raspail), et d'autres assister à ce spectacle, sans toutefois en connaître les règles. Nous avons été frappés par le fait que certains jeunes, que nous connaissions dans un tout autre contexte, puissent faire preuve de capacités étonnantes de concentration, difficilement soupçonnables dans les contextes plus habituels dans lesquels nous les rencontrons.



- *Objectifs du projet :*

- Initier un groupe de jeunes habitants de Tarentaise Beaubrun Couriot et Tardy à la pratique du jeu d'échecs par l'intervention d'un professionnel Stéphanois, Grand Maître International (actuel 16ème joueur Français, ancien sélectionneur de l'équipe de France olympique...).
- Faire adhérer à la notion de « liberté dans le cadre » inhérente au jeu d'échecs, cadre porteur de règles très précises, mondiales et immuables, suffisamment contenant et sécurisant pour permettre la réflexion, favoriser l'esprit d'initiative, le développement personnel et la créativité.
- Faire émerger et valoriser les compétences des jeunes.
- Encourager l'échange et la communication groupale.
- Favoriser l'estime de soi et l'expression orale.
- Développer la bienveillance, l'acceptation, la prise en compte et la valorisation de l'Autre.

- *Actions réalisées en 2022 :*

- Organisation d'une journée de découverte des échecs avec un groupe élargi de durant l'été
- Organisation de 6 ateliers d'apprentissage des échecs avec le grand maître international partenaire du projet.

- *Perspectives 2023 :*

- Finalisation des ateliers avec le grand maître international

- Organisation d'un tournoi d'échecs dans le quartier en partenariat avec la Médiathèque de Saint-Etienne, ouvert au grand public.
- Organisation d'un séjour éducatif de clôture du projet.

↳ Le projet « Aménagement de l'espace Alfred Pibarot à Tardy »

▪ *Origines du projet :*

Lors du travail de rue, les travailleurs sociaux du service de prévention de l'ACARS ont observé de multiples dégradations sur l'espace Alfred Colombet de Tardy. En Effet, il existe des incivilités et une profonde dégradation des murs et de l'insécurité sur l'espace de jeux pour enfants. Les jeunes et les familles nous ont souvent interpellés sur l'état de l'espace qui se dégrade quotidiennement.



Des insultes, des tags, montrent une mauvaise image du quartier et des jeunes qui le fréquentent. Cette situation risque de s'amplifier avec le temps au détriment, des enfants, des jeunes et de leurs familles. Ces jeunes accordent beaucoup d'importance à cet espace et ont le désir de l'améliorer en participant à la réhabilitation.

▪ *Objectifs du projet :*

- Permettre à un groupe de jeunes habitants des quartiers Tarentaize Beaubrun Couriot et Tardy de participer à un projet de réhabilitation de l'espace Alfred Colombet.
- Organiser des ateliers de peinture en lien avec un artiste qui accompagne les jeunes dans ce projet.
- Favoriser la cohésion dans le quartier par des rencontres, des sorties et des animations.
- Mener des actions citoyennes dans l'espace Alfred Colombet
- Construire un partenariat avec les associations du quartier de Tardy
- Améliorer le cadre de vie en faisant participer les habitants

▪ *Actions réalisées en 2022 :*

- Première rencontre au service de prévention spécialisée avec le groupe de jeunes impliqués dans ce projet.
- Animations en soirée sur l'espace Alfred Colombet durant l'été afin d'aborder le projet de fresque et de mobiliser des jeunes et des habitants (soirée pétanque, tournoi de football).
- Rencontre avec la chargée de projet social de la ville de Saint-Etienne et l'artiste sur place afin de définir les espaces d'intervention.
- Réalisation de 7 ateliers encadrés par l'artiste (conception et réalisation de la fresque murale).
- Rencontre avec des élus de la ville de Saint Etienne sur place afin de présenter le projet.

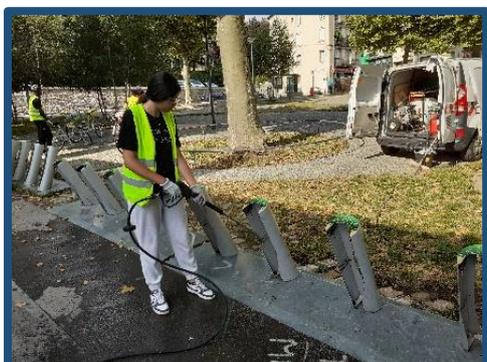
- Rencontre du conseil de quartier durant lequel les jeunes ont pu présenter le projet à l'assemblée.
- Réalisation d'une sortie éducative avec les jeunes impliqués afin de favoriser la cohésion de groupe.
 - *Perspectives 2023 :*
- Finalisation des réalisations en collaboration avec l'artiste impliqué dans ce projet.
- Implication des jeunes engagés sur ce projet sur les futurs aménagements de l'espace Pibarot qui seront décidés par la ville de Saint-Etienne.
- Organisation d'une sortie éducative pour favoriser la cohésion de groupe.
- Organisation d'un séjour éducatif qui viendra clore ce projet pour permettre au groupe de jeunes impliqués de partager le quotidien et de découvrir dans un autre environnement des réalisations artistiques.
- Organisation d'un temps festif d'inauguration sur l'espace Pibarot.

4.4 CHANTIERS ÉDUCATIFS

En 2022, **54 jeunes** ont travaillé en chantiers éducatifs. Nous avons accompagné **18 filles** et **36 garçons** âgés de 16 à 25 ans : **19** étaient non scolaires, **35** étaient scolarisés. **1409,50 heures** de chantiers ont été effectuées.

Tremplin 42 salarie les jeunes, qui disposent d'un contrat de travail conforme à la législation en vigueur. Ainsi, ils ne peuvent effectuer des chantiers rémunérés qu'à partir de 16 ans.

Les chantiers éducatifs ont pour objectif de créer du lien avec les jeunes. Ils permettent à l'équipe éducative d'établir un diagnostic de la situation de chaque jeune rencontré et, si besoin, de débiter un accompagnement éducatif.



Pour les jeunes scolarisés, les chantiers éducatifs permettent une première découverte du monde du travail et le financement d'un projet personnel.

Pour les jeunes non scolarisés, les chantiers éducatifs sont le moyen de travailler leur insertion socio-professionnelle, en lien avec les structures de droit commun (Mission Locale, Pôle Emploi, Relai emploi du quartier et divers organismes d'insertion professionnelle). Ils sont aussi un outil de remobilisation pour certains jeunes qui se

retrouvent parfois dans une situation de passivité et d'isolement.

Un bilan individuel, basé sur nos observations et notre diagnostic, est réalisé avec chacun d'entre eux à l'issue de leur session de chantiers éducatifs. Cette observation est rendue possible par la durée des sessions de chantiers proposée, et donc de leur accompagnement. Ainsi, leur période de travail en chantiers éducatifs s'étale généralement sur deux semaines.

Parfois, nous proposons à des jeunes ne pouvant bénéficier d'un contrat de travail, en raison de leur âge ou encore de leur situation administrative, des « bourses chantiers ». Par ce biais, ils peuvent ainsi contribuer au financement de sorties ou de séjours.



Cf. Rapport d'activité chantiers éducatifs.

5. PERSPECTIVES 2023

5.1 ADAPTER NOTRE ACTION AU PLUS PRÈS DES BESOINS DU PUBLIC :

- Mettre en place une nouvelle organisation en accord avec la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens qui sera signée avec Saint-Etienne Métropole en 2023 ;
- Maintenir le travail de rue comme pratique fondamentale et incontournable d'une équipe de travailleurs sociaux en prévention spécialisée ;
- Proposer des interventions sociales auprès des jeunes (sorties, séjours et projets) ;
- Mener des actions communes avec les structures de loisirs du quartier ;
- Adapter nos circuits de rue en fonction des lieux de regroupement des jeunes ;
- Favoriser la mixité dans nos différentes interventions ;
- Accueillir, accompagner de nouvelles populations habitant notre territoire d'intervention ;
- Renforcer nos actions éducatives en direction des plus jeunes (9-15 ans) ;
- Poursuivre notre collaboration avec le collège Gambetta par des permanences en début d'année scolaire dans l'établissement, des rencontres ou des accompagnements concernant la situation de certains jeunes avec les CPE et/ou l'Assistante de Service Social ;
- Participer à la lutte contre le décrochage scolaire par notre présence lors des réunions du COS (Comité Opérationnel de Suivi) ;
- Poursuivre l'ouverture culturelle à travers les nouveaux moyens d'expression et d'épanouissement pour les jeunes (Théâtre, événements sportifs et culturels etc.) ;
- Valoriser l'image des jeunes du territoire par des actions citoyennes et solidaires ;
- Soutenir les parents dans l'exercice de la fonction parentale ;
- Maintenir les actions collectives et individuelles qui favorisent l'insertion sociale ;
- Renforcer le lien avec les structures mandatées par le Département ou la Justice ;
- Favoriser le partenariat avec les structures chargées de l'insertion des jeunes, notamment la Mission Locale ou l'École de la Deuxième Chance ;

- Communiquer autour de l'actualité du service, échanger numériquement avec des jeunes, toucher un public peu visible, assurer une nouvelle forme de présence sociale, en développant notre présence sur les réseaux sociaux ;
- Continuer d'adapter notre travail à l'actualité du territoire (présence sociale lors des manifestations et événements qui ont lieu sur notre territoire d'intervention.
- Développer la collaboration dans le cadre de chantiers éducatifs avec Saint-Etienne Métropole.

5.2 EXEMPLES DE PROJETS 2023 :

▪ Projet théâtre d'improvisation :

Une demande de subvention a été déposée dans le cadre du contrat de ville 2023 pour initier un groupe de jeunes à la pratique du théâtre d'improvisation. Un projet similaire a été mené en 2019. Plus de 25 jeunes du quartier ont pu s'initier à la pratique du théâtre d'improvisation, à travers les séances de découverte et les ateliers menés par la suite.

Les résultats pour certains d'entre eux ont dépassé toutes nos espérances. Bien que confrontés, dans un premier temps, soit à leur inhibition, la gestion de leurs émotions ou encore leur difficulté d'expression orale, ils ont pu parvenir, à la fin du projet, à mener une représentation en public et devant leurs familles. Les jeunes et leurs parents ont pu exprimer leur fierté à l'issue de cet évènement.

Ils ont même suscité l'envie auprès d'autres jeunes du quartier. Nous souhaitons donc reconduire ce projet l'année prochaine.

▪ Projet psychoboxe :

Une demande de subvention a été déposée dans le cadre du contrat de ville 2023. La psychoboxe est une pratique mixant la boxe et la psychologie pour permettre au jeune, à travers ses gestes, ses affects et ses représentations, de remettre en jeu son vécu avec la violence. Les objectifs de cette pratique sont d'amener le jeune à comprendre sa violence, en permettant une approche psychocorporelle de la violence, de passer des coups à la parole, de travailler le langage du corps en interrogeant la violence par une pratique psychocorporelle. On utilise ici la boxe comme une « thérapie » pour canaliser la violence et retrouver potentiellement confiance en soi. On interroge la violence grâce à cette pratique psychocorporelle et on essaie finalement de réagir autrement que par la sanction ou en complémentarité à celle-ci aux débordements de ces jeunes qui sont souvent tributaires de leur propre violence.

Elle permet aux jeunes d'investir un lien privilégié en dehors de leur cadre de vie habituel pour :

- Appréhender leurs pulsions violentes, la notion de limite, les règles, les codes sociaux.
- Accepter leurs émotions en lien avec leur vécu de violence ou d'agressivité, les analyser et les maîtriser.
- Développer leurs compétences psychosociales (estime de soi, confiance en soi, affirmation de soi, autocritique...) et leur communication.

- Valoriser leurs compétences cognitives (réflexion, flexibilité, représentation mentale, mémoire, attention...)

Nous souhaitons organiser des séances individuelles pour un jeune animé par un professionnel psycho boxeur (Diplôme d'état), en présence d'une psychologue diplômée (INTERFACE).

▪ **Projet d'animation sur l'espace public de Tarentaize Beaubrun :**

Une demande de subvention a été déposée dans le cadre du contrat de ville 2023. Dans le cadre des projets « Cœur d'histoire », le service de prévention spécialisée de l'ACARS a été sollicité par la ville de Saint-Etienne pour associer les jeunes du quartier dans les ateliers de concertation dans le cadre du projet de réaménagement de certains espaces publics à venir dans le quartier Tarentaize.

Le CLSPD a alerté le service de prévention spécialisée de l'ACARS sur le comportement inadapté, voire agressifs et/ou violents de certains jeunes dans l'espace urbain. Nous avons également été sollicités lors d'une réunion groupe de travail « cadre de vie » organisée par la ville de Saint-Etienne (service Sports, loisirs et vie sociale Cohésion sociale et médiation numérique) et regroupant les bailleurs sociaux, les associations du quartier et le service Police et Sécurité civile municipales Prévention de la délinquance de Saint Etienne au sujet de la situation tendue entre les forces de police et les jeunes de Tarentaize, avec implication d'enfants à partir de 10 ans. Ce constat sur les évolutions à venir dans le quartier (réaménagement de l'espace public) et les comportements inadaptés de certains jeunes nous conduit à proposer collectivement, en partenariat avec les structures d'éducation populaires du quartier, des actions d'animation dans l'espace public sur le territoire avec le Centre Social Le Babet, l'Amicale Laïque Beaubrun et d'autres partenaires impliqués dans le quartier Beaubrun-Tarentaize afin d'apporter des réponses éducatives aux tensions évoquées lors du GTO et du groupe de travail cadre de vie.

- **Projet Médiation culturelle et solidarité** : Poursuivre les actions initiées en 2022 par un séjour au Sénégal et une communication sur ce projet à destination des habitants du quartier (collecte de fonds grâce à l'organisation d'événements avant le départ, soirée de restitution dans le quartier à l'issue du séjour
- **Projet de réaménagement de l'espace Alfred Colombet de Tardy** : poursuivre les actions initiées en 2022 par la finalisation de la réalisation de fresques murales sur cet espace, impliquer les jeunes du territoire dans la rénovation du mobilier urbain existant si la ville de Saint Etienne décide de nouveaux aménagements sur cet espace.
- **Projet d'initiation à la pratique du jeu d'échecs** : finaliser les ateliers d'apprentissage des échecs animés par un grand maître international stéphanois. Organiser un tournoi dans le quartier, en partenariat avec la Médiathèque de Saint-Etienne. Clore le projet par la réalisation d'un séjour éducatif en période de vacances scolaires.